



FLASH INFO TRESIFONTAIN

LETTRE D'INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FONTENAY-TRESIGNY

N° 4 - JUIN 2009



L'année 2009, déjà bien entamée ne sera pas prolifique pour les Français et donc pour les Trésifontains. La récession est bien présente et les collectivités territoriales en font aussi les frais : les charges augmentent beaucoup plus rapidement que les recettes.

La majorité du Conseil Municipal a donc voté le budget avec une augmentation des taux des quatre taxes (voir l'article de l'Adjoint aux finances dans ce flash).

Fallait-il maintenir la pression fiscale de 2008 et diminuer les services rendus aux Trésifontains (activités périscolaires, repas à domicile, subventions aux associations, aide aux familles pour la garde de leurs enfants, entre autres) ?

La majorité du Conseil Municipal a préféré augmenter légèrement les taux.

Je voudrais aussi rappeler quelques pourcentages de participation de la commune pour des actions touchant les familles :


Classe de neige		Centre de Loisirs		Restauration scolaire	
familles	29 %	familles	28 %	familles	32 %
commune	71 %	commune	61 %	commune	68 %
		C.A.F. & Département 11 %			

Par ailleurs, les subventions aux associations ont été maintenues ou légèrement augmentées.

Ce budget 2009 a été mûrement réfléchi et je pense que les Trésifontains comprendront, malgré la crise, l'action menée par la majorité du Conseil Municipal.

Jacques PROFIT

Pour vous, avec vous



DECISIONS DU CONSEIL

27 MARS 2009:

- Le Maire informe le Conseil Municipal qu'en vertu de sa délégation, il a donné en location, à titre gratuit un logement d'instituteur sis 3 allée Jules Ferry, il a procédé à un emprunt de 100 000€ pour financer les études d'interconnexion au réseau d'eau potable (E.S.P), il a donné en location à titre onéreux, un logement sis place de Coubertin.

- Création de 3 postes à temps complet en remplacement de poste supprimés : Un technicien supérieur, un agent de maîtrise, un agent administratif.

- Modification du régime indemnitaire

- Vote des budgets primitifs 2009:

- Budget général équilibré à 4 744 236 € en section de fonctionnement et 1 707 947,57 € en section d'investissement
- Budget de l'eau équilibré à 41 442 € en section d'exploitation et à 16 425 € en section d'investissement
- Budget d'assainissement équilibré à 466 496 € en section d'exploitation et à 208 041 € en section d'investissement ;
- Budget de l'interconnexion équilibré à 7 825 € en section de fonctionnement à 1 050 985 € en section d'investissement

- Vote des taux d'imposition 2009

- 10,78 % pour la taxe d'habitation
- 17,56 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 51,81 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- 11,16 % pour la taxe professionnelle

- Vote des subventions 2009 pour le fonctionnement des associations pour un total de 97 452 €

- Demande de subventions:

- A l'état, dans le cadre de la D.G.E pour la construction d'un préau à l'école Paul LANGEVIN
- Au titre du F.N.D.S pour la construction d'un gymnase.
- Au département, dans le cadre du fonds E.CO.LE, pour des travaux d'entretien dans les bâtiments scolaires.

- Expression d'un avis favorable pour le retrait de 5 collectivités du Syndicat Mixte du Conservatoire COUPERIN.

- Autorisation donnée au Maire de signer un avenant au contrat de transport scolaire, qui fixe à 190,75€ le coût journalier.

- Accord pour transférer à la Communauté de communes VAL BREON, la compétence en matière d'actions culturelles et de loisirs d'intérêt communautaire.

- Admission en non valeur de 29,51€ de créances irrécouvrables

27 MAI 2009:

- Ouverture d'une concertation préalable à une révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols pour permettre la réhabilitation du château et de ses communs, dans le cadre d'une opération d'aménagement et d'urbanisation.

- Ouverture d'une concertation préalable à une révision simplifiée P.O.S pour permettre la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage, obligatoire depuis que la commune compte plus de 5 000 habitants.

- Décision de dénommer Square « François MITTERAND » les voies et placettes nouvellement créées dans l'opération d'aménagement urbain rue Constant ANDRE.

- Approbation du projet de lancer une étude diagnostic du réseau d'eau potable et demande de subventions auprès de l'Agence de l'eau et du Département.

- Expression d'un avis favorable pour le retrait de MORMANT du S.I Conservatoire Couperin.

- Décision d'octroi d'une subvention de 280€ à l'ACAF Théâtre pour l'organisation du stage d'une semaine destiné aux jeunes, et fixation des participations à 15 € pour les jeunes avec une caution de 30 €.

- Fixation du montant des participations des jeunes aux sorties programmées cet été (14 € pour la soirée Ciné/Mac Do et 15 € pour la sortie Accrobranches)

- Expression d'un vœu pour le maintien de l'hôpital de Coulommiers avec tous ses services, activités et personnels ainsi que pour la réouverture du Service de Réanimation.



ZONE BLEUE

ZONE BLEUE : à vos disques

Il est institué depuis le 1er juin 2009 une Zone bleue - Av du Général de Gaulle. (de la Mairie aux quatre chemins). Cela répond à une nécessité d'ordre public et d'intérêt général, afin de permettre une rotation des stationnements de véhicules pour faciliter l'accès aux commerces.

Les horaires: entre 9h et 12h et entre 14h et 18h tous les jours, sauf les samedis après midi, dimanches et jours fériés. La durée de stationnement ne devra pas excéder 1h30. La surveillance et le contrôle seront effectués par la Police Municipale.

MODIFICATION DES CONDITIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE:

Un **SENS UNIQUE** de circulation est mis en place depuis le 1er juin 2009 rue PILLOT. Le sens de circulation s'effectue de la place de l'église vers le rond point. Des panneaux « **SENS INTERDIT** » sont implantés à l'intersection Boulevard Etienne Hardy/rue PILLOT. Quelques stationnements matérialisés sont insérés dans cette voie. La rue Lafayette est en cours de travaux pour l'installation de jardinières afin de réduire la vitesse.

SECURITE des Festivités du 14 JUILLET

Nous tenons à vous informer que les jets de pétards et feux d'artifice sont interdits, par arrêté préfectoral, sur la voie publique. Par la même occasion, ils seront interdits pour raison de sécurité et risque à autrui le soir du 14 juillet sur l'aire de lancement du feu d'artifice (**Stade rue d'Orly**). Merci de votre compréhension.

SECURITE des ENFANTS

Avec les belles journées ensoleillées, rollers, skate-boards et vélos vont ressortir pour la plus grande joie de nos enfants petits et grands. Pensez à les sécuriser avec le port d'un casque adapté et les protections nécessaires. Comme je l'ai mentionné dans un précédent **Flash-Info**: « même une petite chute peut avoir des conséquences dramatiques.

Dominique BONNEAU
Adjoint chargé de la Sécurité

Le TOUR 2009 à FONTENAY



« 96 ème Tour de France »

Dimanche 26 Juillet 2009, la 21ème et dernière étape Montereau Fault Yonne / Paris passera dans notre commune pour la première fois depuis la création du Tour.

Une caravane publicitaire constituée de 200 véhicules précèdera de 1 h 45 minutes le peloton de coureurs (environ 160) en empruntant le même itinéraire de course d'une longueur totale de 88 km en Seine et Marne. La manifestation arrivera de Chaumes en Brie par la RD436 et empruntera les avenues Pasteur et du Général Leclerc.

Horaires de passage sur Fontenay :

Caravane : 12H56

Course: 14H34 à 14H41 selon la moyenne horaire.

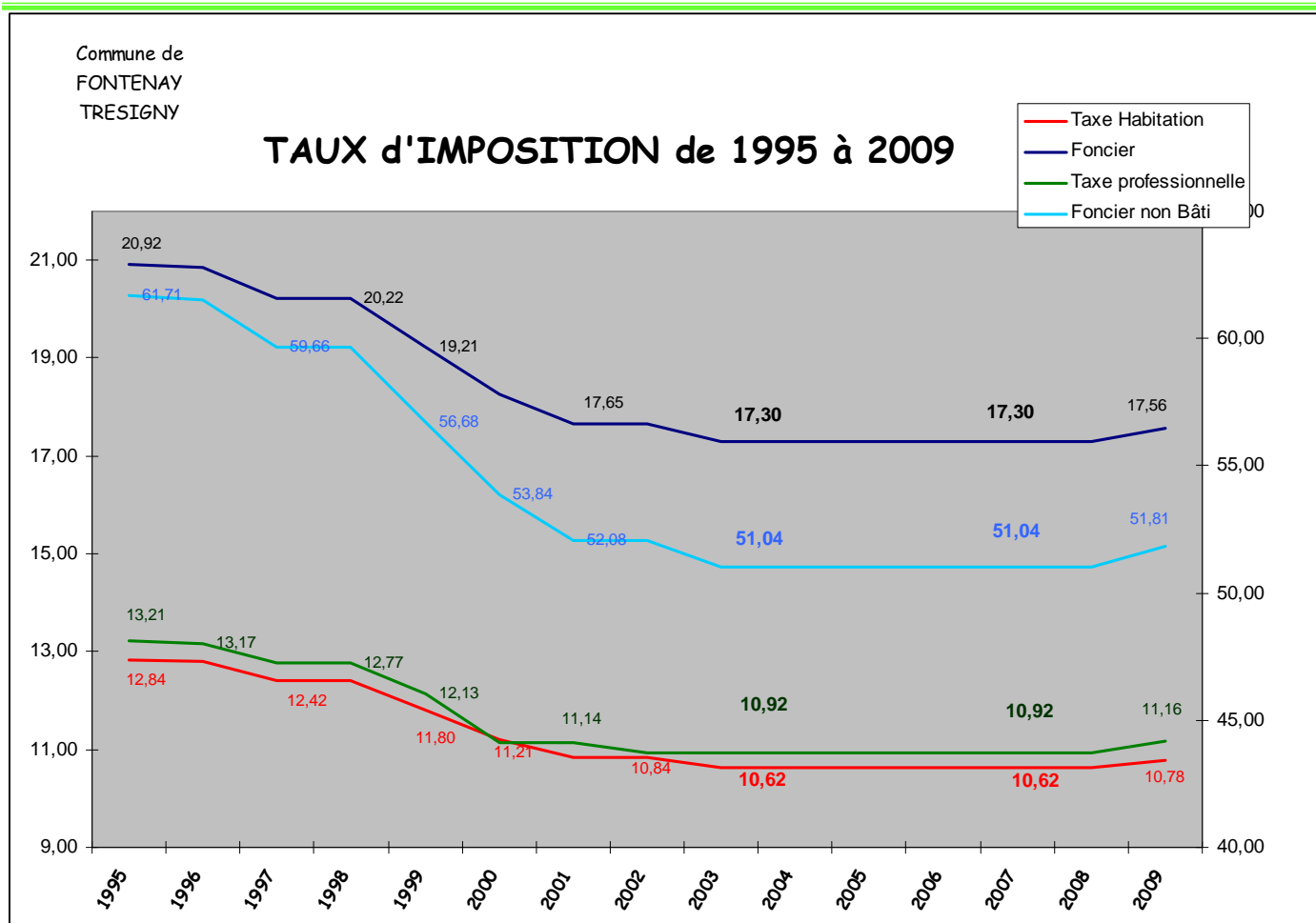
Il est précisé que le stationnement sera interdit dès le matin sur le parcours de traversée (rues ci – dessus), ainsi que la circulation dès 11H30.

Il est à noter qu'en agglomération Trésifontaine, les intersections débouchant sur l'itinéraire seront condamnées par des barrières. Les transferts d'automobiles d'Est en Ouest et d'Ouest en Est se feront par la RN4 et ses deux échangeurs (Chaubuisson et RN4 / RN36).

A l'arrière du dispositif de sécurité, des bénévoles associatifs locaux équipés de gilets à haute visibilité seront là pour informer et diriger les piétons, car dès l'ouverture des festivités, il sera interdit de traverser la chaussée. En outre, certains secteurs seront interdits au stationnement du public pour raison de sécurité (trottoir longeant la pizzeria Tony et le magasin des Arts de la table à l' angle des quatre chemins).

Je vous souhaite un très bon spectacle.

Dominique BONNEAU
Adjoint chargé de la Sécurité



BUDGET 2009

La crise mondiale apparue il y a quelques mois affecte notre économie. Les collectivités locales sont touchées fortement par ce phénomène et Fontenay-Trésigny subit comme les autres collectivités les effets d'un environnement économique défavorable. C'est dans ce contexte exceptionnel que le 27 mars dernier le conseil municipal a voté le budget 2009.

Les recettes budgétaires seront en baisse. Le recul du marché de l'immobilier a des effets immédiats sur le produit des droits de mutation perçus par la commune. Cette recette prélevée sur les ventes de biens immobiliers s'élevait à 165 000 € en 2008 soit près de 8% des recettes fiscales. En 2009, compte tenu de la crise de l'immobilier on peut estimer que ces recettes seront réduites de moitié.

Les allocations compensatrices versées par l'état, sont elles aussi, en baisse; de 100 045 € en 2007, nous percevrons 87900 € en 2009.

Des éléments extérieurs pèsent sur les dépenses de la ville. Le budget doit faire face à la forte hausse des prix enregistrée depuis plusieurs mois. D'autres facteurs exceptionnels sont intervenus, c'est le cas de la voirie. L'hiver 2008/2009 a été rude et de nombreuses rues ont subi des dégradations dues au gel. Une prévision budgétaire de 70 000 euros a été nécessaire pour la réfection de la voirie.

Afin d'équilibrer le budget sans alourdir fortement la pression fiscale des trésifontains qui subissent cette crise sans précédent, nous avons proposé au vote du budget

En 2008	Foncier	Foncier Non Bâti	Taxe Professionnelle	Taxe d'Habitation
Moyenne Nationale	18,74	44,81	15,87	14,57
Moyenne Seine & Marne	23,44	47,15	14,72	15,18
FONTENAY-TRESIGNY	17,30	51,04	10,92	10,62

une augmentation des taux limitée à 1.50% pour les taux des trois taxes (taxe d'habitation, impôts fonciers et fonciers non bâti). Le taux de la taxe professionnelle quant à lui augmentera de 2.25 %.

Sur la période de 1995 à 2008, le taux des quatre taxes précitées avait baissé de 17,30 %, ce qui permet encore aujourd'hui à Fontenay-Trésigny d'avoir une imposition locale nettement en dessous des moyennes régionale et nationale. Seul le taux appliqué sur le foncier non bâti est légèrement supérieur aux moyennes nationale et régionale. Il est bon de souligner que cette taxe reste marginale et ne représente que 2,5% de la recette fiscale totale de la commune. Ce choix d'augmenter les taux a été pris afin de ne pas freiner le dynamisme de notre ville.

La qualité de vie des Trésifontains est préservée tant sur le plan environnemental que sur le plan associatif. L'enveloppe budgétaire allouée aux associations qui fédèrent plus de 1000 adhérents a été maintenue au même niveau que 2008. L'aide aux familles pour subvenir aux frais de garde des enfants a été reconduite.

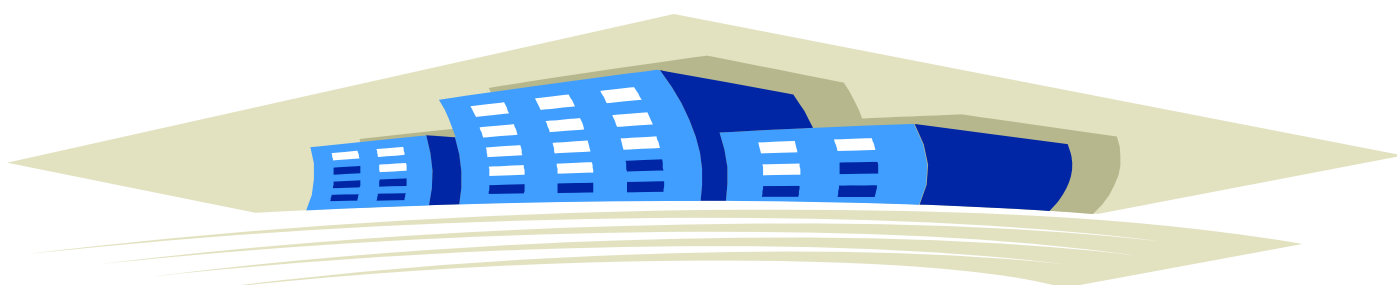
Les finances communales sont saines et l'endettement maîtrisé. En 2008, l'annuité de la dette par habitant ressortait à 101€ pour Fontenay-Trésigny alors que pour les communes de même importance elle était de 129€ au niveau régional.

Récemment nous avons renégocié les emprunts pour bénéficier de la baisse des taux et alléger la charge financière.

L'équipe municipale reste attentive pour réduire les impacts de la crise sur le budget municipal et donc sur le pouvoir d'achat des Trésifontains.

Patrick ROSSILLI

Adjoint chargé des finances



REVISION DU P.O.S

PLAN d'OCCUPATION des SOLS

3 procédures de consultation des habitants et des associations sont en cours:

La 1ère concerne le passage du P.O.S en Plan Local d'Urbanisme. Elle a été lancée le 12 décembre 2008.

La 2ème concerne une révision simplifiée pour permettre, dans le cadre d'une opération de construction de logements, la réhabilitation du château et des communs.

La 3ème concerne une révision simplifiée pour réaliser une aire d'accueil des gens du voyage, conformément à la réglementation qui oblige les communes de plus de 5000 habitants à en être équipées.

Fontenay-Trésigny compte 5017 habitants au 1er janvier 2009, d'après le dernier recensement de la population.

Des cahiers de suggestions sont à la disposition du public qui est invité à consulter les dossiers en mairie au service de l'urbanisme. Monsieur le Maire, dans la mesure de ses disponibilités, apportera toute précision nécessaire.

ENQUETES PUBLIQUES CLOSES

Les dossiers relatifs aux demandes :

- formulée par la société VEOLIA Eau à l'effet d'être autorisée à épandre les terres de décantation de l'usine d'eau potable de Neuilly-sur-Marne,

- Formulée par le Syndicat d'assainissement de Marne la Vallée à l'effet d'être autorisé à épandre les boues de sa station d'épuration située à Saint-Thibault des Vignes,

sont tenus à la disposition du public. Ils comportent les mémoires en réponse des demandeurs aux observations du public et du commissaire enquêteur ainsi que les rapports et les conclusions motivées des commissaires enquêteurs.

VIE ASSOCIATIVE

LA CHASSE AUX ŒUFS



Comme chaque année, de nombreux enfants trépi-gnaient d'impatience devant les portes du stade Pierre Curé, avant de pouvoir se lan-

cer à la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques. Cette chasse aux œufs a donné lieu à une course effrénée de nos petits bambins, à la recherche des fameux chocolats, parfois bien cachés ! Mais cela n'a pas découragé les gourmands. Pour les plus grands les chocolats étaient une récompense à la réussite des jeux mis à leur disposition (pêche aux canards, lancé d'anneaux, chamboule tout etc..). Les paniers pleins et les sourires radieux ont clôturé ce dimanche de Pâques.

LE PARCOURS DU CŒUR

Est une manifestation nationale dont l'objectif est de promouvoir auprès du public l'importance de **pratiquer une activité physique** régulière et adaptée tout au long de la vie pour garder **son cœur en bonne santé**.

Le 29 mars 2009, le Club des Mille-pattes et la commune de Fontenay-Trésigny ont participé à cette journée de sensibilisation. Deux randonnées étaient au programme pour allier détente, plaisir et santé: Découverte de Marles en Brie le matin, et petite randonnée l'après-midi, en effet les médecins recommandent de marcher au moins trente minutes par jour pour muscler la circulation sanguine et améliorer la capacité respiratoire. Cette journée a attiré du monde, 41 participants. Une participation de 1,5 € a été demandée à chacun afin de gagner un filet garni (n° gagnant 471). Cette collecte a été versée à la Fédération Française de Cardiologie, afin de financer ses actions, association qui ne fonctionne que par générosité du Public.



Martine TORTEY

Adjointe chargée de la Vie Associative

ENFANCE-JEUNESSE

Stage théâtre pour les jeunes



Pendant les vacances de Pâques, la municipalité avait organisé des stages pour les jeunes de 11 à 17 ans. Les thèmes

avaient été choisis pour permettre à chacun de trouver une activité qui puisse les intéresser. Les stages de percussions urbaines (1 inscription) ou de danse contemporaine (2 inscriptions) ont été annulés faute de participants, malgré la publicité affichée dans la commune et devant le collège (panneau installé à la demande des jeunes). La participation financière pour la semaine n'était pourtant pas plus importante qu'un tour de karting...

Seul le stage théâtre a fonctionné. Et quel bonheur ! Après une semaine de travail, encadrés par des membres de l'ACAF théâtre, les jeunes artistes nous ont bluffés. De nombreux spectateurs ont pu apprécier la qualité de leur prestation et le respect de l'engagement qu'ils avaient pris : venir tous les matins pendant une semaine... Félicitations à ces jeunes qui prennent leur avenir en main avec dynamisme et merci aux artistes qui les encadrent avec autant de ferveur. Ce stage a tellement plu que les jeunes et les acteurs en redemandent. Nous ne manquerons pas de les satisfaire.



Stages cirque et théâtre

organisés du 6 au 10 Juillet pour les 11/17 ans.

Renseignements et inscriptions en mairie.

ART CULINAIRE

La terrine de lapin



Samedi 16 Mai, 15h à la Halle de la Gare. L'animation se met en place : apprentis cuisiniers et confirmés s'instal-

lent, chacun avec ses provisions et son petit matériel.

Commence alors, de façon très sympathique le découpage du lapin, le moulinage des différentes viandes le pesage méticuleux des sel et poivre et le délicat dosage des aromates, sous les yeux du chef le plus « toqué » de l'assemblée. Il ne restait plus qu'à mélanger efficacement les ingrédients et à remplir les terrines avant de passer à la cuisson.

Pendant ce temps, dans une autre salle, les plus rapides venaient s'initier à la préparation des « surprises », verrines salées à déguster entre amis. Un à un, tous les participants se sont joints à cette seconde activité. Ils ont d'abord découvert la beauté du résultat dû au mélange harmonieux des couleurs puis au plaisir de goûter à ces amuse-bouche aux saveurs délicates.

Après-midi très agréable où la curiosité, la bonne humeur et le savoir-faire ont permis à tous les participants de repartir satisfaits d'avoir appris quelque chose : la cuisine fait aussi partie de notre culture.



Jocelyne BOROS.

Adjointe chargée de l'Enfance et de la Culture

LIBRE EXPRESSION

Notre différence : la concertation.

Depuis le début du mandat, nous allons de surprise en surprise. Alors que nous nous attendions à participer activement à la vie de la Commune, notre rôle (comme celui de bon nombre de Conseillers) se cantonne à voter, en Conseil, des projets sortis dont on ne sait où, sans aucune réflexion ni discussion en Commission. Nous nous tournons résolument vers l'Avenir de Fontenay-Trésigny, et, à ce titre, souhaitons qu'un travail de fond puisse être réalisé par l'ensemble des Conseillers.

Malheureusement, monsieur le maire entend diriger seul la Commune, comme il l'a laissé entendre lors du Conseil Municipal du 27 mai dernier, en réponse à notre question sur le rôle des commissions : *"Elles sont là pour étudier les projets qu'on leur présente"*. Cela répond clairement à notre étonnement de voir des commissions se réunir seulement quelques jours avant les Conseils. Ainsi, le budget 2009 a été présenté une semaine avant le vote, les subventions ont été "étudiées" deux jours avant la présentation à l'assemblée, la modification du Plan d'Occupation des Sols a été soumis, l'avant-veille du vote des Conseillers, aux commissions Urbanisme et Développement durable réunies (pourquoi 2 commission alors qu'elles se réunissent ensemble?), etc... Il est surprenant de céder à la pression d'un promoteur, pour vouloir autoriser la construction d'immeubles dans le Parc du Château, sans projet finalisé de celui-ci. Il est, tout aussi surprenant, après avoir signé un permis de construire non conforme, de distribuer une lettre aux Trésifontains vantant les mérites d'un autre promoteur.

Tout est fait en urgence (du moins, c'est l'excuse qui nous est donnée), alors qu'il faudrait construire de véritables réflexions, en commun, sur les orientations futures.

Notre idée d'une saine gestion municipale est totalement différente. Elle passe par un travail commun de tous les conseillers (sans exclusion) sur les besoins de la Commune pour l'Avenir. Il y a plus d'idées dans 27 têtes que dans une seule...

Cela s'appelle la Démocratie !

Gilles PICOLET / Nicole MICHEL / Thierry ROQUINCOURT

Groupe minoritaire : FONTENAY -Notre Avenir-

Fontenaynotreavenir@orange.fr

<http://fontenay-notreavenir.blog4ever.com>

AGENDA



Le montant du minimum vieillesse augmenté de 25 % entre 2007 et 2012.

Comme annoncé dans la Loi de financement de la Sécurité sociale pour 2009, l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) augmentera de 25 % d'ici à 2012. Un décret du 28 avril 2009 précise les montants mensuels pour les trois prochaines années :

709 € au 1^{er} avril 2010

742 € au 1^{er} avril 2011

777 € au 1^{er} avril 2012

L'A.S.P.A qui a été revalorisée au 1^{er} avril 2009 de 6,9 %, est actuellement de 677 € par mois. Cette revalorisation concerne les personnes seules. Elle est également prévue lorsque, au sein d'un couple, un seul des conjoints, concubins ou partenaires pacsés bénéficie de l'A.S.P.A. Le plafond de ressources pour prétendre à l'A.S.P.A sera également progressivement relevé au cours des 3 prochaines années, ce qui pourra permettre à des personnes ne pouvant en bénéficier actuellement, d'en faire la demande.

L'UNICEF recrute

Mettre ses talents au service des enfants du monde

L'UNICEF recherche des personnes motivées (jeunes, actifs, jeunes retraités) prêtes à mettre leurs compétences au service des enfants du monde. Agir avec l'UNICEF en France, c'est participer à une action qui aboutit à des résultats concrets et contribue à améliorer le sort des enfants dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection. Être bénévole pour l'UNICEF, c'est être le porte-parole des enfants auprès de tous les publics en France pour, par exemple :

- Participer aux actions de collecte de fonds (ventes de cartes et produits...), en tenant des stands dans les centres commerciaux et les marchés ;

- Rejoindre une équipe compétente et structurée, afin d'assurer l'accueil, les permanences, le secrétariat, la documentation ;

- Promouvoir les droits de l'enfants dans les établissements scolaires ou lors de salons, débats et colloques .

L'UNICEF propose à ses bénévoles adhérents une formation et un accompagnement pour accomplir leur mission. Pour devenir bénévole, contacter le comité départemental : Comité Unicef de Seine et Marne

Parc Chaussy – 22 bis, rue du Chêne 77380 – Combes la Ville

Tél. : 01.60.60.14.81 – Courriel – unicef.seineetmarne@unicef.fr

Permanence du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

U.F.C que CHOISIR

L'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir assure depuis le 16 mai 2009 une permanence en mairie de 10h00 à 12h00 le 3ème samedi de chaque mois. Tél./Fax: 01.64.03.46.26

F.N.A.T.H

La Fédération Nationale des Accidentés du Travail (section locale de Rozay, Fontenay, Courpalay): assure une permanence à la Salle des Fêtes (Salle Monnoury) le 1er samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00.